

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'AGEN

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Compétence particulière liée aux risques majeurs | <input type="checkbox"/> Soutien PCS |
| <input type="checkbox"/> Connaissance risques majeurs, études, | <input type="checkbox"/> Système d'alerte |
| <input type="checkbox"/> Information / sensibilisation / formation | <input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) |
| <input checked="" type="checkbox"/> PICS ou organisation spécifique | |

DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

www.agglo-agen.net

Date de création : 2000

Nombre de communes : 8 (à partir du 1/04/2009)

Nombre d'habitants sur le territoire : 65 000 habitants

Taille des communes : de 33 000 habitants (Agen) à 1 300 habitants

PRISE EN COMPTE DE LA THEMATIQUE

Evénements majeurs ayant touchés le territoire de la structure

Inondations en février 2003 (hauteur de crue : 7 m 43)

Compétence particulière liée à la problématique :

La communauté d'agglomération d'Agen a une compétence « protection contre les inondations ». Elle gère à ce titre les ouvrages de protection (environ 50 + 20 à venir).

Toutes les communes ne sont pas exposées au risque inondation

Moyens affectés à la thématique risques majeurs dans la structure :

La problématique des risques majeurs est traitée dans deux services :

- service SIG (1 personne)
- service voirie, transport et protection contre les inondations (7 personnes)

THEMES LIES AUX RISQUES MAJEURS

Connaissance des risques :

Néant

Information / sensibilisation / formation :

Néant

Alerte :

Voir Actions à venir

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :

Néant

AUTRE(S) :

- participe à la refonte du PPRi

ORGANISATION DE CRISE SPECIFIQUE A LA STRUCTURE

Le dispositif mis en place au sein de la structure a pour seul objectif le bon fonctionnement des ouvrages de protection.

En cas d'alerte météo et de risque de crue, il existe une astreinte qui permet de contrôler le fonctionnement des ouvrages qui sont sous la compétence de la CA.

Actuellement, le système de télésurveillance est en train d'être amélioré pour pouvoir accéder aux données initiales via le web et ainsi éviter des déplacements (donc une perte de temps) au bureau. Dans tous les cas, si la situation est défavorable, le déploiement du personnel sur le terrain est maintenu.

ACTIONS A VENIR / REFLEXIONS EN COURS

- mettre les champs d'expansion des crues dans le SIG

- au travers d'une sélection cartographique, il sera possible de déclencher une alerte (sachant que la CA a un rôle d'expertise et que les maires ont la responsabilité de l'alerte à leurs administrés)

- modéliser les crues afin de définir les champs d'expansion et si possible les anticiper grâce aux données du SCHAPI

- mettre en place un système de téléalerte pour la population

CONTACT

NOM et prénom : CARRE-GAILLE Arnaud

Service/Direction de rattachement : Service SIG – Pôle aménagement

Fonction : Responsable SIG

Coordonnées mail : arnaud.carre-gaille@agglo-agen.fr

Coordonnées téléphoniques : 05 53 48 17 30

CONTACT

NOM et prénom : CHABRIER Martial

Service/Direction de rattachement : Service Voirie, Transport, Protection contre les inondations

Fonction : Responsable

Coordonnées mail : martial.chabrier@agglo-agen.fr

Coordonnées téléphoniques : 05 53 48 17 37

Date de recueil des informations : 02 2009